



ADOPTION DE RÈGLEMENT MUNICIPAL

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE

Lors de la séance extraordinaire tenue le 9 mai 2024, le conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 925-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 925 ET SES AMENDEMENTS CONCERNANT LA TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Ce règlement peut être consulté en formulant une demande par courriel à l'adresse : info@ville.berthierville.qc.ca.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 10 mai 2024.

Sylvie Dubois

Directrice générale et greffière